

Bilan d'activité 2023

Mission Pôle-relais Marais atlantiques, Manche et Mer du Nord

Programme d'actions en faveur des zones humides



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement



Pôle-relais
Zones Humides



Sommaire

Objectif 1 : Réunir, analyser et rendre facilement disponibles des connaissances fiables sur les zones humides.....	4
1.1 Le site internet.....	4
1.2 Le centre de ressources documentaires.....	6
1.3 Les produits d'information et de communication.....	8
1.4 Les démarches documentaires menées avec l'OFB.....	10
1.5 Contribution à l'animation du site internet du portail national des zones humides.....	11
1.6 La lettre Forum.....	12
1.7 La journée mondiale des zones humides.....	13
 Objectif 2 : Informer, sensibiliser et animer des acteurs concernés par la gestion des zones humides.....	 15
2.1 Le Réseau Partenarial des données sur les zones humides.....	15
2.2 Organisation.....	15
2.3 Bilan de l'action.....	16
2.4 Etat d'avancement des inventaires sur les différents bassins.....	17
 Objectif 3 : Coordonner des actions des pôles-relais zones humides entre eux et avec d'autres acteurs.....	 20
3.1 Participation aux rencontres nationales.....	20
3.2 Organisation et animation de formations.....	20

INTRODUCTION

Le Forum des Marais Atlantiques, facilitateur de dialogue entre les utilisateurs des zones humides, conseille et accompagne les collectivités.

Le Forum des Marais Atlantiques est avant tout au service des différents acteurs engagés dans la vie active des zones humides. Ses objectifs sont :

- mettre en relation constructive les différents niveaux d'acteurs,
- rendre compte de la spécificité des marais atlantiques dans les politiques nationales et européennes,
- organiser et d'enrichir un espace de partage des savoirs par :
 - un centre interrégional de ressources documentaires ;
 - des synthèses des acquis scientifiques et techniques ;
 - la valorisation des expériences et initiatives concluantes ;
 - l'organisation et la diffusion des données relatives à la spécificité, à la gestion, aux qualités des différents marais de la façade atlantique,
- animer des sessions d'information et de formation sur les aspects techniques, juridiques, fonctionnels des marais,
- favoriser l'émergence de réseaux techniques et de réseaux de savoir-faire, notamment par le développement des compétences SIG (Systèmes d'Informations Géographiques) et l'élaboration de langages communs,
- développer, à la demande des acteurs de terrain, des missions de concertation nécessaires à l'aboutissement de projets complexes et pluri-acteurs au sein des marais de la façade atlantique,
- faciliter la prise en compte du plan national d'actions en faveur des zones humides par les acteurs locaux

Depuis l'instauration de ce plan et la création des « Pôles-relais » nationaux, le Forum des Marais Atlantiques est reconnu comme un opérateur contribuant à la mise en œuvre de la politique nationale sur les zones humides et participe à la réalisation de ses objectifs. Il fut le premier établissement en France à être labellisé « Pôle-relais » (octobre 2000).

Depuis de nombreux plans nationaux d'actions en faveur des zones humides (PNAZH) se sont succédés. Aujourd'hui, le 4^{ème} PNAZH est lancé. Il s'agit de prolonger la dynamique engagée par le préfet Bernard en 1994 (Les zones humides - rapport d'évaluation) et de continuer à nous mobiliser pour préserver ces milieux, leur biodiversité, ce patrimoine naturel menacé par les activités humaines et les changements globaux, et dont la préservation représente des enjeux environnementaux, économiques et sociaux importants.

Il s'agit de poursuivre un programme d'actions spécifique sur ces milieux, concernés par de nombreuses politiques (eau, biodiversité mais aussi urbanisme, risques naturels et paysages), de disposer rapidement d'une vision globale de leur situation et de mettre au point une véritable stratégie de préservation et de reconquête, que ce soit en métropole ou dans les outre-mer, et qui associe l'ensemble des acteurs mobilisés.

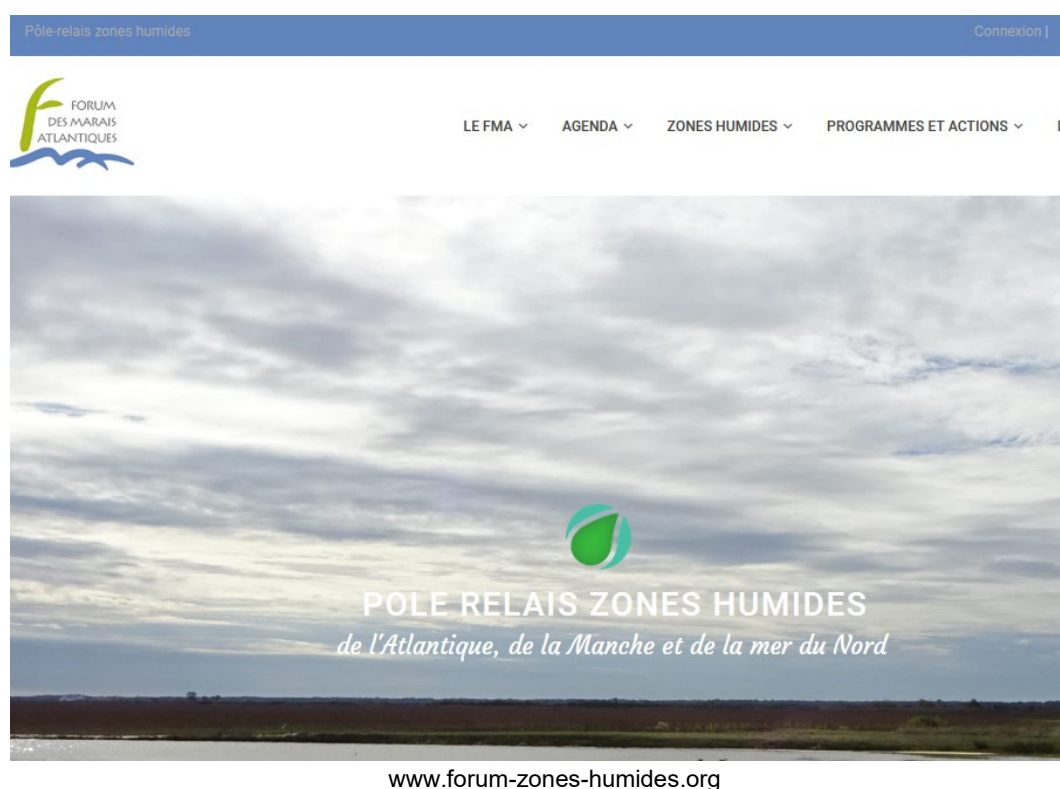
Aujourd'hui, les missions du Forum du Marais Atlantiques visent, en plus de celles déclinées ci-dessus et que ses fondateurs lui ont confié, à soutenir au niveau national des actions définies dans les plans d'actions nationaux, destinées à favoriser une gestion globale, durable et équilibrée de la ressource en eau ainsi que celle des écosystèmes aquatiques et à soutenir les activités socio-économiques favorables à la préservation de ces milieux.

OBJECTIF 1 : REUNIR, ANALYSER ET RENDRE FACILEMENT DISPONIBLES DES CONNAISSANCES FIABLES SUR LES ZONES HUMIDES DE TYPE MARAIS ATLANTIQUES, MANCHE ET MER DU NORD, ET SUR DES THEMATIQUES TRANSVERSALES IDENTIFIEES

1.1 Le site Internet

Le site Internet du Syndicat mixte du Forum des Marais Atlantiques

Le site Internet a évolué vers une simplification des contenus et d'avantage de dynamisme. Il est désormais développé sous Wordpress.

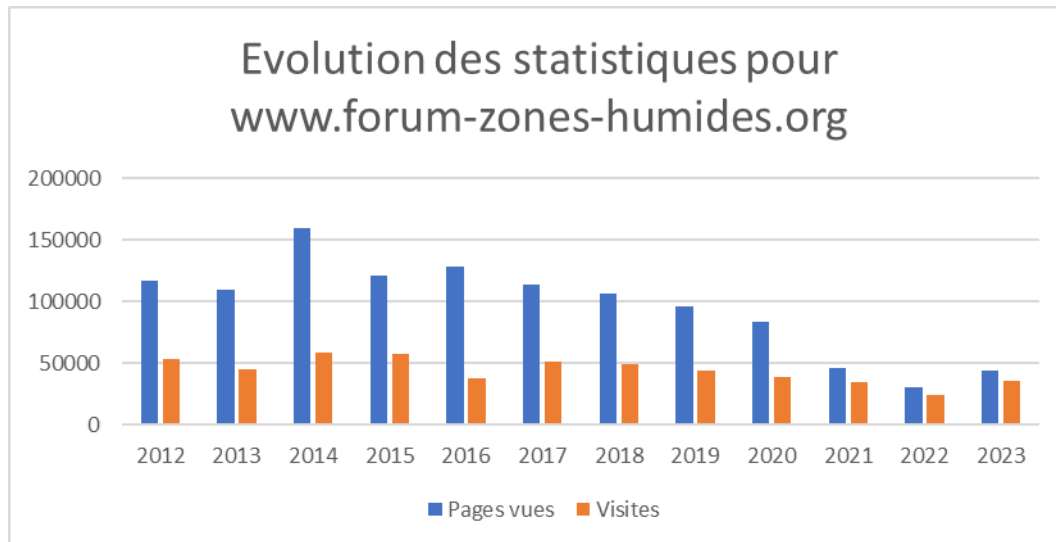


Fréquentation du site Internet

Le site Internet www.forum-zones-humides.org est également associé à différents autres sites Internet, on note :

- <https://camab.fr/>
- Base documentaire : <http://documentation.forum-zones-humides.org:8080/>

- *Ma zone humide* : <http://www.mazonehumide.org/rech.php>
- *Géosource* : <http://www.geosource.reseau-zones-humides.org/geosource>
- *Réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne* <https://rerzh.forum-zones-humides.org>
- *Réseau pour la préservation de l'élevage extensif en milieux humides* <https://elevage.forum-zones-humides.org>



Rappel sur les pages les plus visitées :

- Esc@le
- Accueil ;
- Cartographie nationale des zones humides
- Organigramme de l'équipe du Forum des Marais Atlantiques ;
- Université de la Biodiversité ;
- Téléchargement de Gwern ;
- Publications du Forum des Marais Atlantiques ;

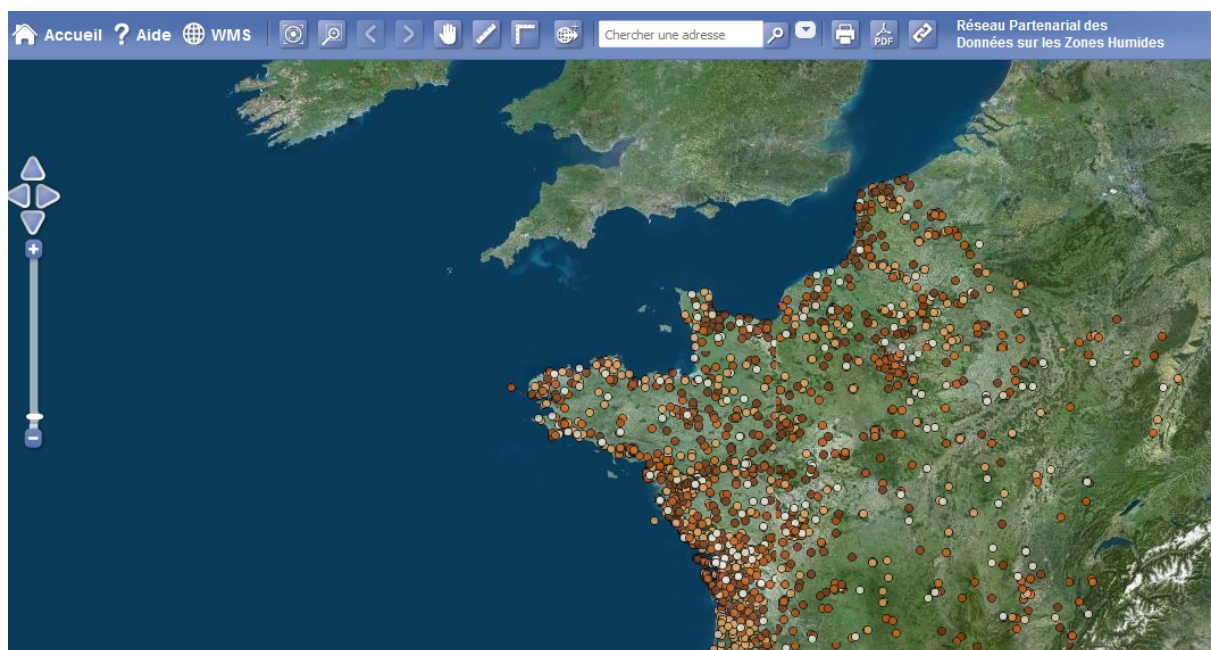
La gestion du système d'information "acteurs-actions en marais atlantiques"

Le Système d'Information du Forum des Marais est composé de données documentaires (Cf. *centre de documentation*), de données alphanumériques, gérées sous SQL Serveur et de données cartographiques (Cf. « *Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides* »). L'administration du Système de gestion de Bases de données permet de saisir, de gérer, de mettre à jour, de diffuser des données générales aux structures partenaires du Forum.

Au 31 décembre 2023, plus de 3 407 organismes sont référencés dans la base. Plus de 6 900 personnes sont renseignées dans la base (salariés et élus) avec environ 4 675 courriels, dont 210 ont été intégrés et mis à jour (les suppressions ne sont pas prises en compte). Environ 1 070 personnes ont été mises à jour dont plus de 600 créations.

La plupart des organismes sont présents dans notre base de données mais également géolocalisés sur l'interface dans la rubrique Acteurs puis « Pages vertes et bleues » :

<http://sig.reseau-zones-humides.org/?zoom=0&lat=6625281.59994&lon=458869.89619&idlyr=12976>



1.2 Le centre de ressources documentaires

Les missions du centre de ressources documentaires

Le Centre de Ressources Documentaires est un lieu d'information, de recherche et d'échanges au service de tous les acteurs des marais du littoral atlantique.

Les domaines et spécificités sont :

- environnement et patrimoine naturel ;
- aménagement et développement durable des territoires ;
- eau et zones humides ;
- activités humaines en zones humides.

Accueil du public et orientation du public

42 demandes documentaires ont été traitées en 2023. (56 en 2022). Ces demandes ont pour objet une orientation bibliographique ou le plus souvent, une demande d'envoi de documents sélectionnés dans notre base de données bibliographiques en ligne.

Une grande partie des échanges avec les utilisateurs du centre se fait par voie de courrier électronique, notamment avec les personnes qui habitent loin de Rochefort. Celles-ci peuvent bénéficier du prêt gratuit des documents à distance ou l'envoi numérique de celui-ci lorsque le droit d'auteur l'autorise. La contrainte géographique est donc atténuée grâce cette facilité d'accès aux documents.

A noter que **1 990 recherches documentaires ont été réalisées directement sur le portail documentaire** du Forum des Marais Atlantiques. Nous disposons de ces données car depuis le début de l'année 2021, un outil de suivis statistiques a été installé dans notre logiciel documentaire.

Nos documents sont également accessible *via* le portail "Documents sur l'eau et la biodiversité" <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/> Ce portail est composé de 33 contributeurs, représentant différentes structures bénéficiant de financements publics en lien avec l'eau et la

biodiversité, enrichissent régulièrement ce portail en ressources documentaires. Les utilisateurs y ont téléchargé **262 documents** issus de la base de documentation du Forum des Marais Atlantiques.

Politique d'acquisition du fonds documentaire :

166 notices ont été saisies dans le logiciel documentaire *Alexandrie V7* en 2023. (168 en 2022)

Pour rappel, le fonds documentaire s'enrichit chaque année :

- d'une importante littérature grise collectée directement auprès des structures (associations gestionnaires, bureaux d'étude, universités...);
- de nombreux documents téléchargés *via* Internet dans le cadre d'une veille quotidienne sur nos thématiques de travail.

Intégration de notre fonds sur le Portail documentaire des documents scientifiques et techniques :

Une autre mission est l'intégration de notre fonds sur le Portail documentaire partenarial Eau et Biodiversité, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OiEau) avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/>

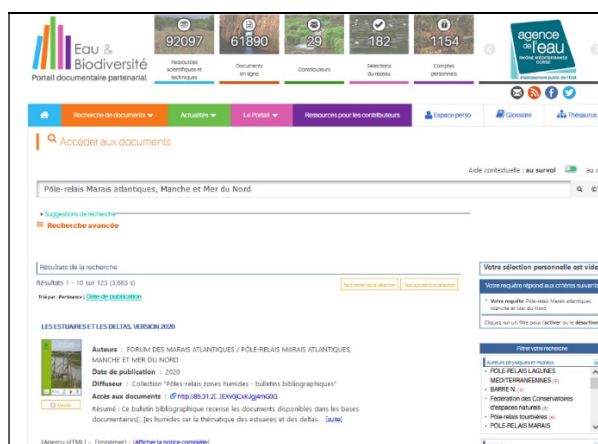
Ce portail est alimenté *via* un protocole d'échange OAI.

Pour rappel, le Pôle-relais marais atlantiques, Manche et mer du Nord porté par le FMA est membre du « Réseau de compétences documentaires » créé par l'Office International de l'Eau (OiEau) avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Il s'agit d'un réseau de documentalistes et spécialistes de la gestion de l'information dans les domaines de l'eau et de la biodiversité.

L'objectif de ce réseau est de mettre à disposition des documents scientifiques et techniques produits essentiellement par des instances publiques (comme les Agences de l'eau, l'OFB, les pôles relais zones humides, des organismes de recherche, etc. en tout 27 structures membres) sur les thématiques de l'eau, des milieux aquatiques et de la biodiversité *via* le Portail documentaire partenarial Eau et Biodiversité.

Depuis novembre 2013, notre base de données est moissonnée par ce portail. A ce jour, il y a **1 756 notices** documentaires issues de notre fonds, soit 81 notices moissonnées en 2023.

La sélection des documents a été réalisée à partir des critères suivants : type de documents (études, mémoires de stages, actes de colloques, guides techniques et plans de gestion), date de parution, type de sujet traité, zone géographique concernée. Les documents devaient comporter un résumé en français.



Les périodiques et quotidiens :

Douze périodiques et un quotidien sont actuellement mis à disposition des utilisateurs du centre de documentation.

1.3 Les produits d'information et de communication

Depuis sa création, le centre de documentation réalise, actualise et met en ligne des produits d'information et de communication. Il s'agit de :

- l'inventaire des expositions sur les marais atlantiques ;
- la conception de bibliographies thématiques ;
- l'exposition du fonds documentaire lors de colloques, ;
- les publications du Forum : avec l'aide d'un volontaire en contrat service civique, un gros travail a été réalisé pour la mise en ligne des documents rédigés par l'équipe du FMA : <https://forum-zones-humides.org/documents-techniques>

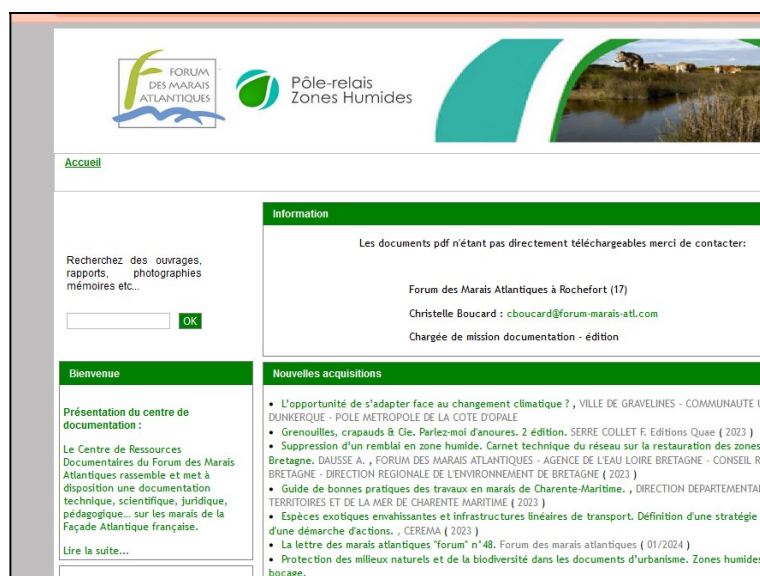
1.3.1 Le portail documentaire du centre de ressources :

Les rubriques proposées *via* le site web portail du centre de documentation et animées par la documentaliste sont :

- la présentation du service et les informations pratiques ;
- la base de données bibliographiques (l'interrogation du catalogue à distance *via* Internet est possible à tout moment) ;
- des bibliographies thématiques (*bibliographies mises à jour régulièrement et automatiquement en fonction des saisies de nouvelles notices dans la base documentaire*) ;
- un inventaire des expositions sur les marais atlantiques ;
- un lien vers d'autres bases documentaires concernant les zones humides ;
- une liste des prestataires de travaux d'entretien et de restauration en zones humides (*liste mise à jour régulièrement*) ;
- les nouvelles acquisitions documentaires.

Adresse web du nouveau portail documentaire :

<http://documentation.forum-zones-humides.org:8080/>



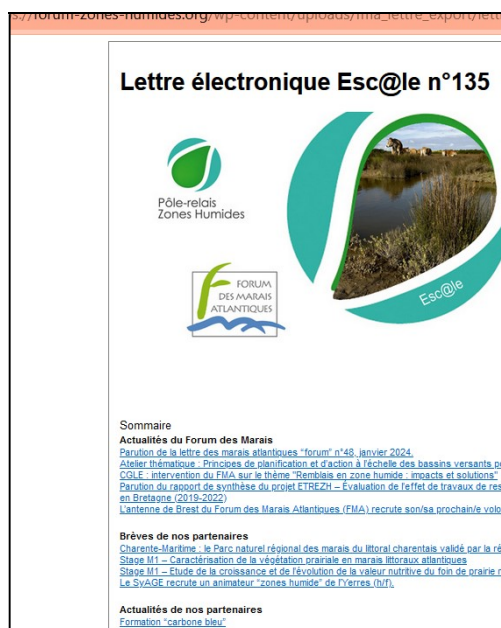
1.3.2 La lettre d'information électronique « Esc@le » :

Pour rappel, **Esc@le en marais atlantiques** traite des sujets d'actualité (séminaires, rencontres, textes juridiques...) sur les territoires des marais littoraux. Aussi, la documentaliste assure une veille sur des sites Internet ou dans la presse, rédige puis diffuse cette information *via* cette lettre électronique.

Cet outil permet également d'alerter nos utilisateurs sur la mise en ligne de nos nouveaux produits documentaires (inventaires des expositions sur les zones humides...), sur nos nouvelles acquisitions documentaires, sur l'appel à projets pour la Journée Mondiale des Zones Humides

En 2023, 11 numéros ont été envoyés à 6 460 personnes.

Cette mise à disposition de l'actualité territoriale des zones humides littorales vise à présenter de manière instantanée l'activité et le dynamisme du réseau.



1.3.3 Contribution à l'animation du site Internet du Portail national des zones humides

Le centre de documentation contribue à l'alimentation quotidienne du site Internet du Forum des Marais Atlantiques - www.forum-zones-humides.org/ - notamment pour les rubriques suivantes :

- l'agenda des actualités et manifestations de nos partenaires et du Forum des Marais Atlantiques ; 67 manifestations ont été saisies par la documentaliste ;
- la rédaction de brèves sur l'actualités du Forum des Marais atlantiques et de nos partenaires – 71 brèves ont été saisies par la documentaliste ;
- le centre de documentation (saisies de notices, bibliographies, ...).



1.4 Démarches documentaires menées avec l'OFB et les quatre autres Pôles-relais zones humides

Nous avons poursuivi les actions en lien avec les autres Pôles-relais zones humides concernant l'harmonisation des outils (base de données documentaires, protocole OAI), réalisation de bulletins bibliographiques...) ainsi que l'alimentation des portails nationaux : « Centre de ressources des milieux humides » et Portail national bibliographique « Documents sur l'eau et la biodiversité ».

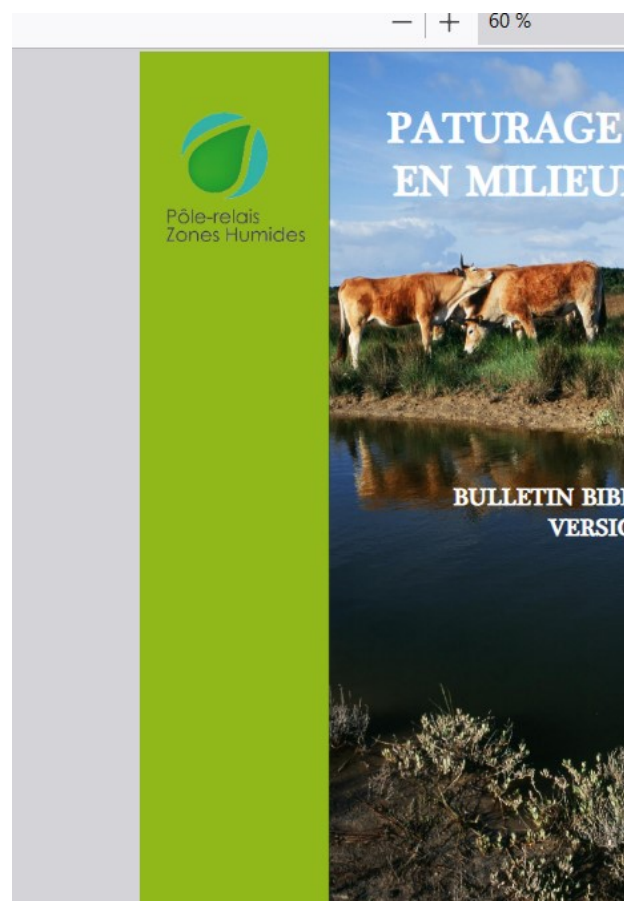
La réalisation de bulletins bibliographiques :

Le Pôle-relais zones humides de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord s'est vu attribuer la réalisation de deux bulletins bibliographiques :

« les sols en milieux humides » (mise à jour) ;

« l'élevage en zones humides » (mise à jour) ;

La trame de la maquette a été validée par les Pôles-relais puis chaque documentaliste a procédé à la mise en page de ses bibliographies.

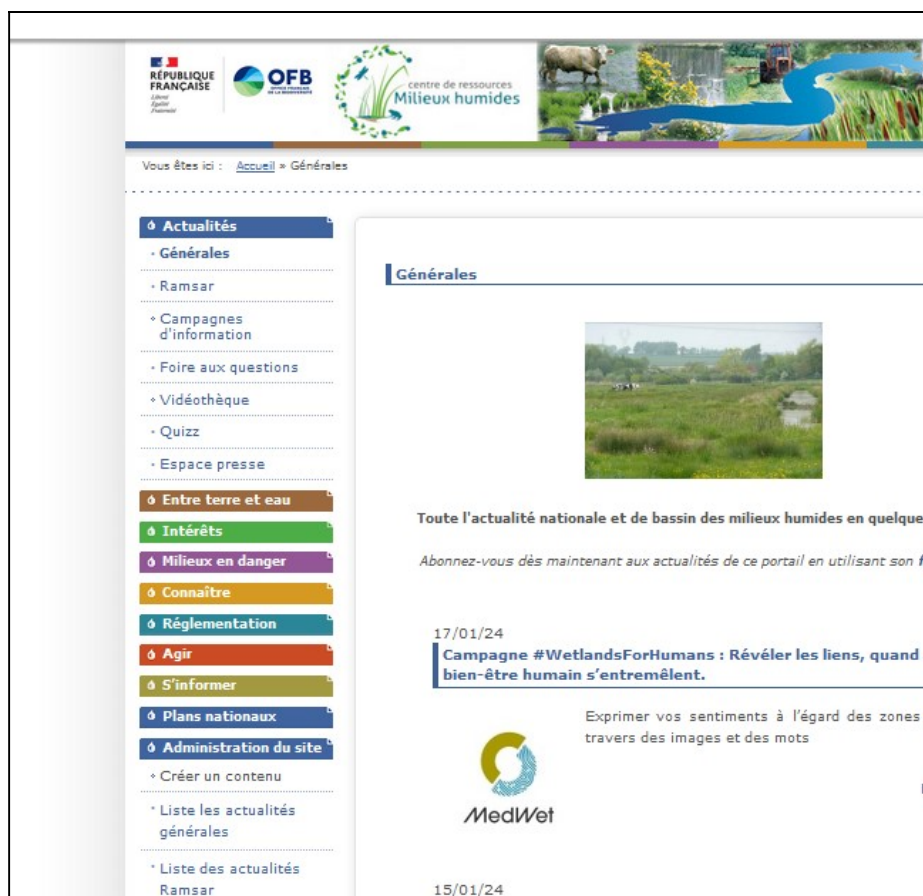


1.5 Contribution à l'animation du site Internet du Portail national des zones humides :

Le portail national d'accès aux informations des zones humides - <https://www.zones-humides.org/> est destiné aux élus, experts, collectivités locales, agriculteurs, sylviculteurs, entreprises, particuliers, bureaux d'études...

Réalisé par l'Office français de la biodiversité (OFB), il est alimenté par des brèves d'information rédigées par les documentalistes des Pôles-relais. Il met ainsi en évidence toute l'actualité nationale détenue sur les zones humides.

En 2023, la documentaliste du Pôle-relais zones humides de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord a rédigé 12 brèves d'information à destination de ce portail (*contre 16 en 2022*).



1.6 La lettre Forum

La lettre Forum est éditée à raison de deux numéros par an et diffusée à l'ensemble du fichier adresse (6 460 destinataires référencés).

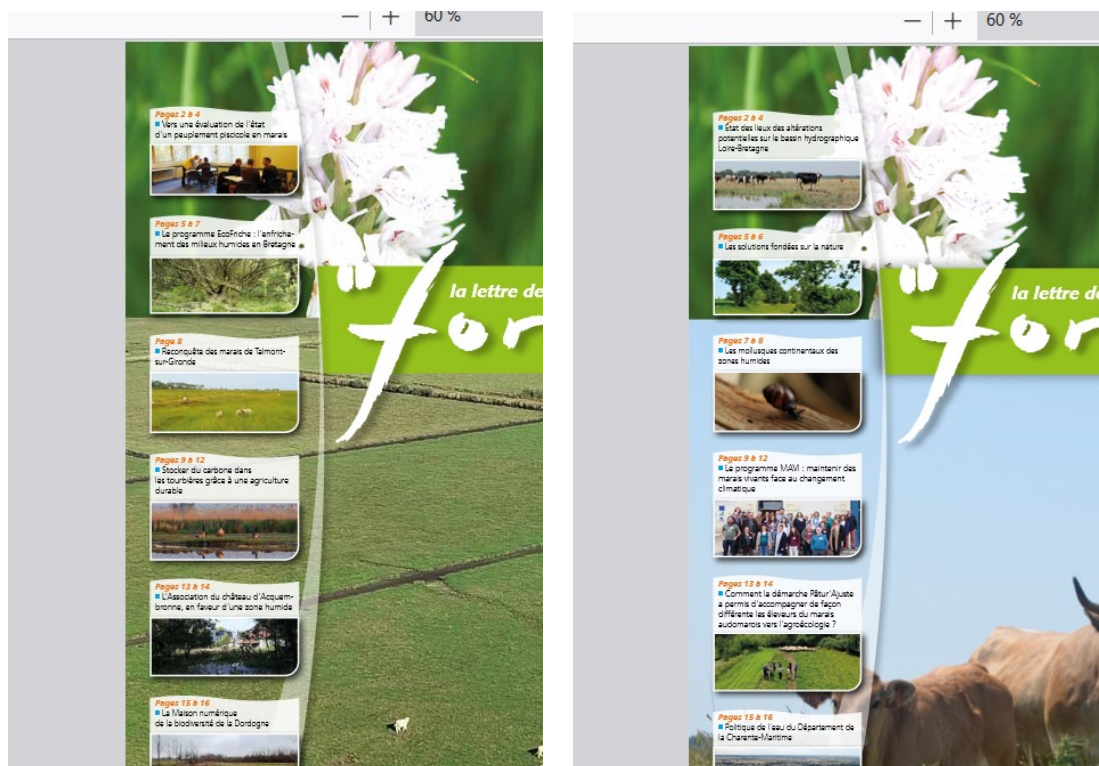
Dans un souci de protection de l'environnement, nous avons dorénavant opté de l'envoyer uniquement en version numérique. Cependant, quelques exemplaires sont imprimés et distribués lors de nos différentes manifestations (séminaires, rencontres avec des Elus...).

En 2023, deux numéros ont été édités :

N° 46, en janvier 2023

N° 47, en septembre 2023

Ces numéros sont téléchargeables sur notre nouveau site Internet : <https://forum-zones-humides.org/la-lettre-forum/>



1.7 La Journée Mondiale des Zones Humides

La Journée Mondiale des Zones Humides a lieu tous les ans le 2 février, jour de l'anniversaire de la Convention de Ramsar pour la protection des zones humides au niveau international. Le thème choisi en 2023 était « *Il est urgent de restaurer les zones humides* ».

Le Pôle-relais a comme chaque année préparé cet évènement avec le lancement régulier de l'appel à projet des animations grand public depuis le mois de novembre 2022 et ceci *via* nos supports d'information (Esc@le, lettre Forum, site Internet. Linkendin).

Dans le cadre de cette journée, un inventaire des manifestations prévues pour la journée 2023 (sorties, ateliers, expositions, conférences, journées portes ouvertes, actions culturelles...) organisées en marais littoraux de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord a été réalisé fin 2022, début 2023.

Pour cela, les organisateurs de manifestations ont été invités à saisir leurs informations directement sur le site sur la plateforme « J'agis pour la nature » :

<https://www.jagispourlanature.org/>

Le pôle-relais a validé chaque information saisie sur ce portail.

Nombre de manifestations organisées pour les Journées Ramsar 2023 :

- Aquitaine : 94

[Dordogne](#) (6); [Gironde](#) (49); [Landes](#) (12); [Lot-et-Garonne](#) (14); [Pyrénées-Atlantiques](#) (13)

- Poitou Charentes : 41
[Charente](#) (5), [Charente-Maritime](#) (29), [Deux-Sèvres](#) (1), [Vienne](#) (6)
- Pays de La Loire : 80
[Loire-Atlantique](#) (34), [Maine-et-Loire](#) (26), [Mayenne](#) (2), [Sarthe](#) (1), [Vendée](#) (17)
- Bretagne : 53
Côtes-d'Armor (11); Finistère (19); Ille-et-Vilaine (14); Morbihan (9)
- Basse Normandie : 46
[Calvados](#) (8); [Manche](#) (38); [Orne](#) (0)
- Haute Normandie : 5
[Seine-Maritime](#) (4); [Eure](#) (1)
- Nord - Pas de Calais : 56
[Nord](#) (29), [Pas-de-Calais](#) (27)



OBJECTIF 2 : INFORMER, SENSIBILISER ET ANIMER DES ACTEURS CONCERNES PAR LA GESTION DES ZONES HUMIDES.

2.1 Le Réseau partenarial des données sur les zones humides – Administration de la plateforme cartographique

L'objectif principal est l'amélioration et la mutualisation des connaissances sur les zones humides (issues ou non de la base de données Gwern) afin d'identifier des réponses à apporter par les politiques publiques sur ces écosystèmes via à la fois :

- l'interface de cartographie dynamique : visualisation des données ;
- l'interface de présentation synthétique « ma zone humide » : accès une fiche synthétique ;
- l'interface d'administration des métadonnées : suivi et accès aux métadonnées (producteurs, coordonnées, méthodes,...).

En lien avec notre action d'assistance et d'expertise dans le cadre des SAGE et des réseaux territoriaux, le Forum des Marais Atlantiques administre les données et les métadonnées que font remonter les SAGE, les associations à caractère environnemental, les collectivités, ...

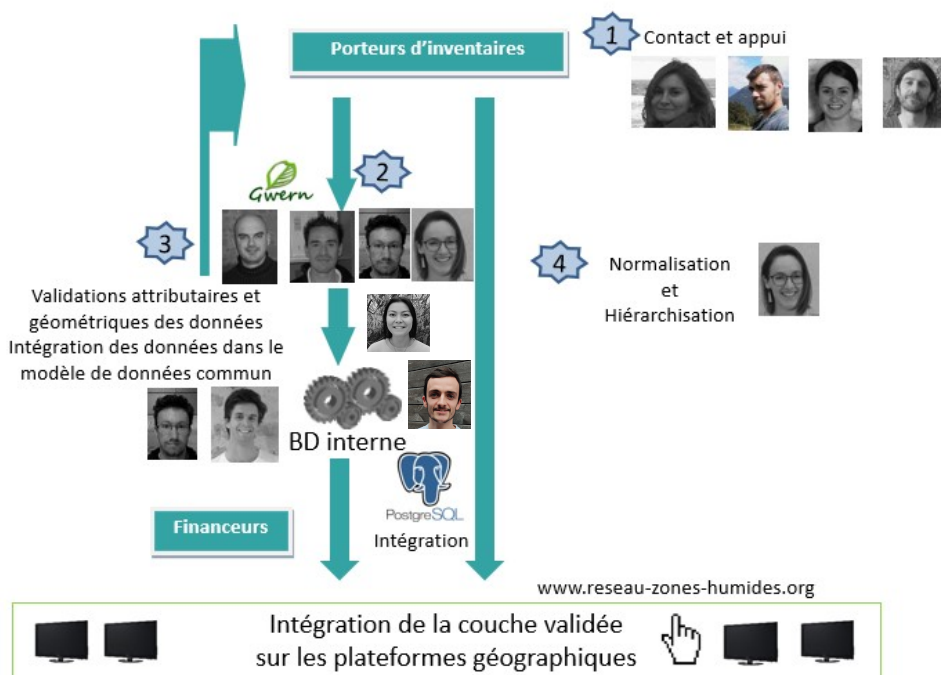
2.2 Organisation

Dans la continuité du travail réalisé, le FMA a travaillé en 2023 sur :

- la remontée des données de prélocalisations et la compilation de la cartographie des inventaires des zones humides coordonnés ou réalisés par les SAGE afin de les mettre à disposition des financeurs et sur le Réseau Partenarial des Données sur les zones humides avec l'accord des partenaires et des autres plateformes ;
- le suivi communal des inventaires : réalisation d'une carte de l'état d'avancement communal des inventaires.

En lien avec les actions des partenaires financiers, le Forum des Marais Atlantiques contacte les producteurs d'information géographique afin de pouvoir compiler les données « zones humides ».

Suite à la remontée le Forum des Marais Atlantiques qualifie l'inventaire sur la base d'éléments techniques (géométrie des objets, attributs de caractérisation, de priorisation, remplissage des attributs, autres, ...) et se charge de la compilation des inventaires des SAGE, collectivités, associations, ... Ce travail est réalisé par bon nombre de chargés de missions comme le montre le schéma ci-dessous.



2.3 Bilan de l'action « suivi communal des inventaires »

Rappel des objectifs de cet « état d'avancement des inventaires de zones humides »

Cette couche d'informations nous montre notamment les manques et les besoins d'inventaires, la remontée de données potentielle. La mise à jour se fait annuellement grâce à la collaboration des SAGE et autres organismes, puis les structures peuvent la télécharger sur GéoSource.

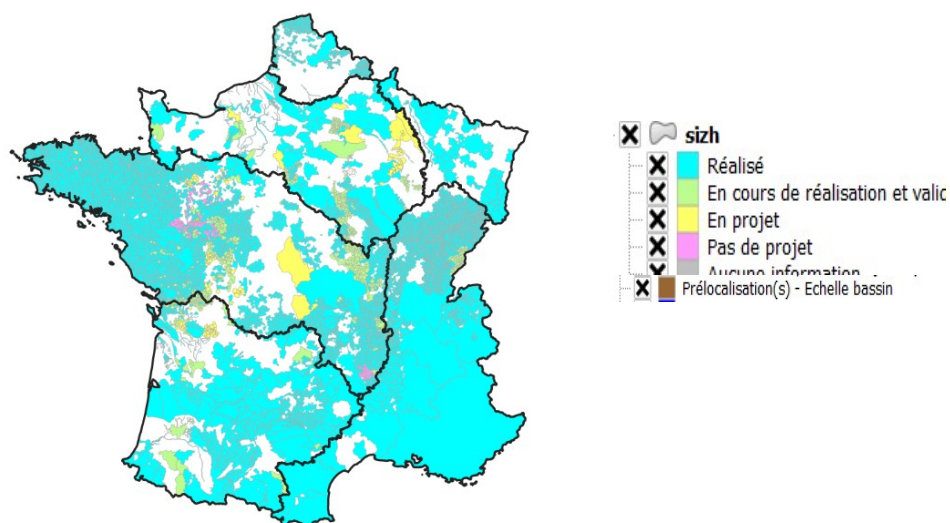
Le Forum des Marais Atlantiques sollicite les SAGE qui coordonnent et qualifient les inventaires tous les ans. Nous mettons en mis en ligne sur Internet les résultats.

Cette cartographie est accessible à l'adresse ci-contre : <http://sig.reseau-zones-humides.org/?zoom=0&lat=6625281.59993&lon=458869.89654&idlyr=12904&blyr=Ortho%20IGN&vlyr=1>

Avertissement : La cartographie de l'état d'avancement des inventaires ne permet pas de juger de l'exhaustivité et de la qualité des inventaires.

Les internautes et les partenaires pourront retrouver les données intégrées sur le site Internet du « Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides » à l'adresse suivante <http://sig.reseauxzones-humides.org/>

En janvier 2023, 63 % du territoire métropolitain et Corse est couvert par un inventaire terrain au regard des données versées sur la plateforme.



Territoires	Part du territoire (%) 2023
Bassin Artois-Picardie	35
Bassin Seine-Normandie	40
Bassin Rhin-Meuse	41
Bassin Loire-Bretagne	63
Bassin Adour-Garonne	61
Bassin Rhône-Méditerranée-Corse	86

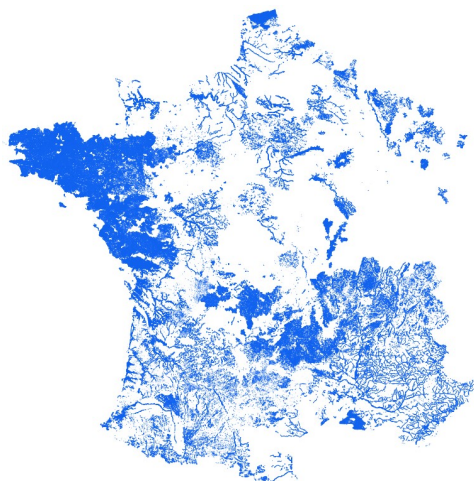
Avertissement : La cartographie de l'état d'avancement des inventaires ne permet pas de juger de l'exhaustivité et de la qualité des inventaires.

Les internautes et les partenaires pourront retrouver les données intégrées sur le site Internet du « Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides » à l'adresse suivante <http://sig.reseauxzones-humides.org/>

Les données sont envoyées aux partenaires financiers annuellement et en fonction des demandes.

2.4 Etat d'avancement des inventaires sur les différents bassins

Dans le cadre de notre suivi des acteurs (étude, CCTP, données) nous compilons les données validées des inventaires et autres sources le cas échéant.



Environ une cinquantaine d'inventaires est intégrée sous Gwern en 2023.

Adour - Garonne
ADASEA OC
CA Pays Basque
Conseil départemental 82
Gijou
Institution Adour
PNR Forez
Sage Leyre
Bordeaux Métropole
FDAPPMA
MACS
PNR Volcans d'Auvergne
PNR Médo
Vallée de la Jordanne
Dreal Occitanie
Cen Limousin
AEAP
Douaisis
PMAZH
Sage Scarpe Amont
Cen Haut de France
AELB
FDAPPMA
IPZH 29
Agglo 2B
Chambre d'agriculture de la Vienne
Sage Layon
Sage Loir
Sage Sioule
Brissac Loire Aubance
Baie de Saint Briec
Sage GMRE
Saumur val de Loire
Sepant Indre et Loire
Syndicat du bassin de la Sarthe

Vienne Nature
AERM
Cdc Terres toulouses
AERMC
Syndicat des Rivières de l'Aude
Syndicat mixte Camargue gardoise
AESN
SIRJA
Dreal Champagne-Ardenne
Cingal Suisse Normande
Cdc Sources de l'Orne
Vallées de Marne
Oise Moyenne
SM Bièvre
Syndicat de la Risle Charentonne
Bernay Terres de Normandie
BV Merderet
CA CP Oise
Cen Centre Val de Loire
CPIE Boucles de la Marne
Thérain
Dreal Grand Est

OBJECTIF 3 : COORDONNER DES ACTIONS DES POLES-RELAIS ZONES HUMIDES ENTRE EUX ET AVEC D'AUTRES ACTEURS

Les actions ciblées sont les suivantes :

- Poursuivre la réorientation des activités nationales des pôles en vue d'une meilleure coordination Inter-Pôles et aussi avec des acteurs intervenant dans le domaine des zones humides ;
- Assurer la participation des pôles-relais à des travaux nationaux menés par d'autres acteurs ;
- Organiser et/ou participer à des rencontres territoriales ou nationales, à des formations en lien avec les zones humides.

3.1 Participation à des rencontres territoriales, des groupes de travaux et comités de pilotage nationaux en lien avec les milieux humides

En 2023, le Forum a poursuivi sa participation aux réunions, évènements suivants :

- Groupe d'Information Géographique sur l'Eau (GIGE) : Groupe de Pilotage de l'Information Géographique sur l'Eau (GPIGe) et Sous-groupe technique BD TOPAGE® & BD TOPAME®
- Groupe de travail sur les invasions biologiques en milieux aquatiques (REST EEE)
- Groupe National et Groupes thématiques pour les Zones Humides et réunion Inter-Pôles
- Association RAMSAR France
- Réunions d'organisation autour de la JMZH
- Participations, interventions aux colloques, séminaires, festivals, rencontres nationales et/ou Inter régionales – Inter bassins
- Participations à des rencontres avec des acteurs nationaux et internationaux
- Participation à divers Comités de pilotage, technique (études, programmes d'action, colloques, festival, ...)
- Autres participations (Réflexions prospectives, restitution de travaux, de projets de recherche...) : GT Eau du projet ARTISAN, rencontre FMA-FCEN-AELB, Lancement du projet TETRAE-MAVI, préparation du programme ADAPTO+, ...

3.2 Organisation et animation de formations en lien avec les zones humides

Le Forum des Marais Atlantiques a également animé de nombreuses formations et journées techniques :

Février		
28 Février	Bayonne (64)	Journée technique Zones humides, résilience et changement climatique
du 28 février au 2 mars	Caen (14)	Formation SIG « milieux humides, bassins versant »
Mars		
14 au 16 mars	Morlaix (29)	Formation SIG « milieux humides, bassins versant » adaptées aux problématiques des territoires et initiation à QGIS
Avril		
5 avril	Mayrinhac-Lentour (46)	Atelier d'application du protocole pédologie de la Boîte à outils nationale MhéO
20 avril	Mayrinhac-Lentour (46)	Atelier d'application du protocole piézomètre de la Boîte à outils nationale MhéO
Mai		
02 mai	Noyant-Villages (49)	Atelier d'application du protocole de l'indicateur « Niveau d'engorgement du sol, pédologie » de LigéO
04 mai	Plomelin (29)	Atelier d'application des protocoles Odonates et Amphibiens de la boîte à outils LigéO
23 et 25 mai	Audenge (33)	Journée pédologie des zones humides
Juin		
1er et 2 juin	Bayeux (14)	Formation sur la délimitation et la caractérisation des zones humides par les critères pédologie et botanique
6 et 7 juin	Andernos (33)	Journée botanique des zones humides
15 juin	Noyant-Villages (49)	Atelier d'application du protocole de l'indicateur « dynamique hydrologique de la nappe » – piézomètres
Septembre		
27 septembre	Pontchâteau (44)	Formation inventaires zones humides auprès des élus et techniciens
Octobre		
10 au 12 octobre	Saint Martin les Tatinghem (62)	Formation SIG « milieux humides, bassins versant » adaptées aux problématiques des territoires et initiation à QGIS
17 octobre	Visioconférence	Atelier d'utilisation de la calculette LigéO
Novembre		
9 novembre	Charron (17)	Formation sur la restauration des zones humides
21 Novembre	Guéron (14)	Formation sur la Restauration des zones humides
Décembre		
5 au 7 décembre	Bayonne (64)	Formation SIG « milieux humides, bassins versant »

■ Pôle-relais "Zones humides"
Régions littorales de l'Atlantique
la Manche et la Mer du Nord ■



Forum des Marais Atlantiques

Forum des Marais
Atlantiques
2 Quai aux vivres
17300 Rochefort
33 (0)5 46 87 08 00

<https://forum-zones-humides.org/>